



Repétition de dégat des eaux, et non réactions

Par **pelin**, le **28/01/2009** à **23:42**

Bonsoir

J'habite dans un appartement depuis 18 mois, je suis propriétaire.

Il y a eu un premier dégat des eaux en Avril, en provenance de l'étage au dessus .La cause en a été identifiée, et les travaux effectués.

A nouveau les peintures se dégardent depuis 15 jours chez moi, sur d'autres murs.

Malgré de nombreux appels auprès du syndic de copropriété, et de la propriétaire du dessus, aucun expert de recherche de fuite ne s'est manifesté.

Après avoir envoyé un courrier recommandé AR, que puis je envisager comme voie juridique pour obliger le copropriétaire de l'étage du dessus , et le syndic, à prendre le problème à bras le corps.

Merci d'avance

Jean PELIN